



CIL Centre-Presqu'île Comité d'Intérêt Local

Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : cil.cpi@yahoo.com

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

Compte X (ex-Twitter) : <https://x.com/Comitepresquile>

REVUE DE PRESSE

31 mai 2026

Chers amis du CIL Centre Presqu'île,

Voici comme chaque semaine la revue de presse du CIL-CPI, dont nous vous rappelons qu'elle ne peut être diffusée qu'aux membres à jour de leur cotisation en 2026.

N'hésitez pas à réagir par mail à celui par lequel vous avez reçu cette revue de presse, nous serons heureux de prendre en compte vos avis et suggestions qui pourront orienter nos actions auprès des pouvoirs publics.

52 revues de presse ont été réalisées en 2025, à partir des versions numériques des 7 médias suivants :

LE PROGRÈS

Crédit mutuel via groupe EBRA

TRIBUNE DE LYON

Rosebud SARL

LYON MAG
.com

Espace Group

 **L'ESSENTIEL
LYON**

Dirigeants du Groupe Bolloré

**actu
Lyon**

Groupe Publihebdos
filiale SIPA Ouest France

**LYON
CAPITALE**

Christian Latouche
FIDUCIAL

**nouveau
LYON**
LE MAGAZINE

Indépendant

Rue89Lyon

Xavier Niel – Matthieu Pigasse



La rue Grenette fait l'objet de nombreux désaccords sur sa réouverture aux voitures. @RB

Réouverture de la rue Grenette : la concertation citoyenne prend fin le 31 mai

• 30 mai 2026 À 16:12

Habitant ou usager de la Presqu'Île, vous pouvez vous exprimer jusqu'à ce dimanche 31 mai sur le projet de réouverture de la rue Grenette aux voitures voulue par la Métropole de Lyon.

Pour ou contre la réouverture de la rue Grenette (2^e arrondissement) aux voitures ? Désormais réservée aux bus, vélos et piétons dans le cadre du projet "Presqu'île à vivre", cet axe est au cœur de toutes les tensions politiques depuis le virage à droite de la Métropole de Lyon, qui a exprimé sa volonté de la rouvrir à la circulation.

Lire aussi : Réouverture de la rue Grenette à Lyon : comme les politiques, les riverains sont en désaccord

Depuis le 30 avril dernier, la Ville de Lyon a lancé une concertation citoyenne afin de questionner les habitants et les usagers de la presqu'île avant une éventuelle prise de décision. Et vous n'avez désormais **plus que 24 heures pour y répondre**. "Aujourd'hui, cette rue accueille près de 90.000 usagers des transports en commun chaque jour, contre 9.000 à 10.000 véhicules automobiles auparavant, indique le groupe Les Écologistes. La question de son avenir et de ses usages fait désormais l'objet d'une consultation citoyenne."

N'importe qui peut participer à cette concertation. "Vous utilisez la Presqu'île pour travailler, vous déplacer, faire vos achats ou simplement vous promener ? Votre avis peut contribuer au débat."

La concertation est encore disponible, jusqu'à ce dimanche 31 mai **sur la plateforme citoyenne Oyé** !

Interview Lyon. ZTL, rue Grenette, voitures... comment les écologistes veulent peser face à la Métropole de droite

Laurent Bosetti, nouvel adjoint aux mobilités de Grégory Doucet, devra composer avec une Métropole de Lyon désormais dirigée par la droite. Voici comment il compte peser.

Article réservé aux abonnés



Laurent Bosetti, nouvel adjoint aux mobilités de Grégory Doucet, devra composer avec une Métropole de Lyon désormais dirigée par la droite : interview. (©Théo Zuili / actu Lyon)

Par [Théo Zuili](#) Publié le 29 mai 2026 à 14h27

Laurent Bosetti, nouvel adjoint de [Grégory Doucet](#) en charge des Mobilités et du cadre de vie, se dit « enthousiasmé » d'obtenir cette responsabilité, alors que la **question explosive** des mobilités « retiendra encore toute l'attention pendant le mandat », sur des sujets « clés » qui « passionnent les Lyonnais ».

Cet **ancien élu LFI**, qui dit « encore » se retrouver dans les valeurs de l'Avenir en commun, « le programme historique des Insoumis », assure avoir quitté le parti « pour une question de stratégie », en [prônant une union de la gauche](#) « face aux menaces de la droite et surtout de l'extrême droite ». **Rue Grenette, ZTL, place de la voiture...** Il compte « porter la voix de [Lyon](#) lors des échanges avec la Métropole » et « négociateur » sur ces sujets, alors que [Grégory Doucet a été réélu à la Ville](#) mais que [la Métropole a basculé à droite](#).

À lire aussi

- [Lyon. La Métropole ne rendra pas cette rue aux voitures après les contestations des habitants](#)

« Apaiser les tensions » entre vélos et voitures

Actu : Qu'est-ce que Grégory Doucet vous a demandé ?

Laurent Bosetti : On va poursuivre deux objectifs. D'abord apaiser l'espace public : Lyon s'est transformée en cinq ans, est passée en zone 30, avec de nombreuses rues aménagées, les Voies lyonnaises, les bandes cyclables partout, la priorité au feu, la piétonisation, les zones de partage, Presqu'île à vivre, les rues aux enfants... Puis ce sera d'apaiser les tensions sur l'espace public, suscitées par ces transformations accélérées. Je suis aussi adjoint à la sécurité routière, et serais très rigoureux sur le respect du Code de la route.



Autrefois dédié au bus, le nord de la rue de la République a été piétonnisé... à moins que la Métropole en décide autrement. (©Théo Zuili / actu Lyon)

Qu'est-ce qui va concrètement changer pour ceux qui estiment ne pas avoir été entendus ?

LB : Nous ne sommes pas fermés à la discussion et à l'évolution ou l'ajustement des projets. Je regrette les confrontations et mises en scène un peu médiatiques sur ce début de mandat sur les rues qu'il faudrait rouvrir aux automobilistes, qu'on ne puisse pas le faire en se mettant autour de la table ensemble et avec le Sytral pour objectiver avec des données partagées. Éviter l'idéologie, et parier sur l'écoute et le bon sens à partir des données et témoignages qui nous sont remontés.

Sur le stationnement, faut-il encore réduire la place disponible pour les voitures dans Lyon ?

LB : On était sur une orientation de réduction des places de stationnement. L'élargissement du stationnement payant devait faciliter celui des riverains, qui n'arrivaient plus à se garer à cause des voitures ventouses, quitte à assumer le coût d'une vignette résident. Le taux de saturation des rues devenait beaucoup moins important. Plutôt que de conserver des places vides, on a donc réaménagé à grande échelle avec davantage de trottoirs et de végétalisation.

On va poursuivre autant que possible, avec toujours des études de stationnement pour ne pas arriver à saturation. L'idée est que cela soit toujours aussi confortable pour les clients des commerces et riverains. J'entendrai aussi que les maires des 6^e, 5^e et 2^e arrondissements préfèrent conserver davantage de places de stationnement. On ne va pas faire disparaître les voitures. On est toujours sur une optique de réguler au mieux son utilisation, mais en contrepoint il faut toujours proposer des alternatives efficaces, comme les TCL ou l'autopartage.

La Métropole a le dernier mot, « mais »...

Votre mandat commence dans une situation inédite : le programme de la Ville peut-il encore être appliqué ?

LB : Je ne pense pas que la Métropole détricote ce que nous avons fait. Elle se focalise sur quelques points durs qu'il faudrait dénouer. On garde l'objectif de faire une soixantaine de rues aux enfants supplémentaires, grâce aux budgets qui nous seront alloués par la Métropole. C'est consensuel, y compris dans l'opposition. Samuel Soulliez (maire LR du 6^e) se dit enthousiaste à ce sujet.

Avez-vous déjà rencontré Pierre Oliver, vice-président métropolitain chargé de la voirie et des circulations ?

LB : Oui, ça s'est très bien passé. Je pense qu'il y a de part et d'autre la conscience de la nécessité de négocier ensemble. On sait qu'on n'est pas d'accord, mais il a conscience que ce n'est pas facile de remettre la circulation automobile lorsque ça revient à dégrader les TCL dont on a la responsabilité.

La présidente et ses vice-présidents sont bien inspirés d'écouter leurs propres services qui vont leur partager la complexité de chaque dossier. Après, personne ne veut se déjuger par rapport à ses programmes au lendemain des élections, mais on ne pourra pas travailler dans l'intérêt des Lyonnais sans le faire main dans la main, bien que ça n'écarte pas qu'il y ait des frictions. Entre le tout noir et le tout blanc, il y a une position intermédiaire.

Qui aura réellement le dernier mot, vous ou la Métropole ?

LB : C'est la Métropole. Mais la Ville de Lyon, avec son poids politique et ses prérogatives connexes, pourra aussi à un moment mettre des bâtons dans les roues lorsqu'elle n'est pas d'accord, bien que ce ne soit pas du tout notre optique.

D'autant que la Métropole ne fait pas ce qu'elle veut. Quand on fait des réaménagements et travaux sur la voirie, il y a des lois qui encadrent l'accidentologie qui ne permettent pas de dégrader la qualité cyclable. La Métropole n'est pas toute-puissante et la Ville peut le faire valoir lors des négociations.

À lire aussi

- [Lyon. Projet rive droite du Rhône : à peine élue, Véronique Sarselli suspend déjà les travaux](#)

Rue Grenette : « Il ne faut pas de décision dogmatique »

Vous craignez une remise en cause de quels projets ?

LB : Rue Grenette, rue de la République, Chemin-Neuf, Rockefeller... Si on les écoutait, les voies de bus disparaîtraient presque. Ce serait la qualité des TCL qui chute. Si on refait passer les bus dans 5 à 6 angles droits en Presqu'île pour éviter la rue Grenette, c'est du temps perdu et autant de risques d'accident. Le nombre de bus par jour qui passent rue Grenette, les faire passer sur des zones aussi denses en termes de piétons, ce n'est plus souhaitable. 90 000 usagers l'empruntent contre 8 000 voitures auparavant. C'est autant de personnes qui peuvent descendre du bus et profiter de la Presqu'île pour y travailler, y consommer, s'y promener... Il est urgent et important de se mettre autour de la table, il ne faut pas de décision unilatérale ou dogmatique.



Autrefois permettant de traverser la Presqu'île de Lyon, la rue Grenette est désormais dédiée aux bus... à moins que la Métropole en décide autrement. (©Théo Zuili / actu Lyon)

Vos opposants vous reprochent la même chose, mot pour mot : comment pensez-vous sortir de ces postures et réussir à vous entendre ?

LB : On pourra y arriver que dans la négociation, pas dans les coups de force, l'obstruction, les coups médiatiques. Il faudra trouver les compromis les plus équilibrés pour œuvrer dans l'intérêt général. Je le ferai toujours avec la logique de la sécurité routière et l'intérêt des plus vulnérables avant tout. Je défendrai le cap "zéro mort, zéro accident grave". Bien sûr, c'est un idéal, mais c'est notre rôle d'aménager l'espace public le plus sécurisant possible.

Y a-t-il des projets que vous êtes prêts à sacrifier ?

LB : Aucun sur lequel on voudrait se rétracter. Mais en négociation, tous les champs doivent pouvoir être ouverts. On pourra trouver des compromis et éventuellement aussi se mettre d'accord pour renoncer à certains afin de pouvoir en conserver d'autres. Encore faut-il se dire les règles du jeu.

À lire aussi

- [ZFE à Lyon. Les véhicules les plus polluants restent exclus, ce grand patron concerné s'énerve](#)

« La Métropole ne voudra pas » supprimer la ZTL

La ZTL est-elle l'exception à cette règle ?

LB : Je présume que la Métropole ne voudra pas la remettre en question, car je pense que les riverains ne voudront pas y renoncer en termes de qualité des aménagements, par exemple, sur un certain nombre de rues sur le secteur des Jacobins. Les rodéos, qui paraissaient insolubles car impossibles à contrôler en permanence, ont été solutionnés. Personne ne veut voir revenir ces problèmes. Il s'agit davantage d'ajustements, rue de la République ou rue Grenette, à l'accès aux parkings Bellecour et Saint-Jean de l'autre côté du pont Alphonse-Juin... C'est ce type de sujet qui fait crispation et doit être dénoué, c'est pour ça qu'on fait la consultation Grenette qui rendra son bilan très prochainement.

Il faut rappeler que 80% des gens qui viennent en Presqu'île viennent autrement qu'en voiture. Mais aussi que pour ceux qui n'ont pas le choix, les voitures peuvent toujours se garer en Presqu'île sur les 10 000 places de parking en sous-sol. On voit qu'on a des mécontentements qu'il faut savoir entendre, on est à l'écoute des points durs des automobilistes. On le sera aussi sur l'aspect selon lequel la ville-centre est difficilement accessible depuis la périphérie, avec un certain nombre de mesures à venir.

Trois autres projets de la Presqu'île en suspens

• 31 mai 2026 À 08:00 par Paul Terra

Les relations entre la Métropole et la Ville de Lyon sont suspendues à l'arbitrage de Véronique Sarselli sur la réouverture de la rue Grenette. En Presqu'île, d'autres projets dans les tuyaux sont en attente d'une validation de la nouvelle majorité pour se concrétiser.

La végétalisation de Bellecour



Le projet de végétalisation de la partie nord de la place Bellecour à Lyon, voté ce jeudi 22 janvier en conseil municipal.

Dubitatif sur Tissage urbain, l'œuvre d'art de la place Bellecour, Bruno Bernard, ancien président écologiste de la Métropole de Lyon, avait laissé les coudées franches au maire de Lyon pour mener à bien son projet afin de rafraîchir, faute d'avoir pu honorer sa promesse de végétalisation, l'une des places les plus chaudes de Lyon. La plantation de végétaux devait intervenir lors du mandat qui débute. La Ville de Lyon a voté en ce sens une délibération lors du conseil municipal de janvier. Elle prévoit à la fin de l'année 2026 de végétaliser le pied des deux allées d'arbres d'alignement de la partie nord dans l'esprit de ce qui a été réalisé au sud de la place.

L'affaire n'est toutefois pas entendue. Bellecour relève de la compétence de la Métropole de Lyon qui doit donner son feu vert. Or les candidats Grand Cœur lyonnais avaient leur

propre plan pour végétaliser l'ancienne place d'armes. “Nos projets peuvent se rejoindre, veut croire Alain Giordano, conseiller municipal Cœur lyonnais **qui a imaginé pour Jean-Michel Aulas la végétalisation de cette place iconique** et ancien écologiste. Grégory Doucet s'est engagé à le faire. Nous le voulions aussi. Il ne faudrait pas que chaque collectivité se retranche derrière le fait que ce n'est pas totalement ce qu'elle avait en tête pour ne rien faire.” La place Bellecour devra donc faire l'objet d'un arbitrage. À moins que la ligne E du métro ne vienne repousser la végétalisation aux calendes grecques. “La logique voudrait qu'ils ne lancent rien. Le terminus de la ligne E est prévu à Bellecour et ils devront faire sortir leur tunnelier. Ce ne serait pas responsable d'investir pour végétaliser la place avant de creuser un grand trou dans quelques années”, pointe Valentin Lungenstrass, adjoint lyonnais et élu écologiste du 2e. La Métropole ne souhaite pas s'exprimer sur le sujet pour l'heure rappelant que les vice-présidents n'ont pas encore rendu leurs feuilles de route. Autre point de crispation possible et véritable camouflet pour Grégory doucet : la droite souhaite un déménagement des ombrières.

Le nouveau visage de Perrache



le futur centre d'échanges de Perrache, à Lyon © Dietmar Feichtinger Architectes / IDA+

Les marchés ont été attribués, le permis de construire signé. Il ne reste plus qu'une étape juridique à régler pour que les travaux du projet Ouvrons Perrache commencent : le verdict du jugement en appel d'un recours déposé contre la délibération de la Métropole intenté par Hélène Duhoo après avoir été débouté en première instance. Et c'est là que le projet pourrait dérailler. Cette architecte est la conceptrice d'un plan pour Perrache qui a été repris par Véronique Sarselli et Jean-Michel Aulas sous la forme de leur nouvelle traversée sous Fourvière. Les 40 hectares de végétalisation qui pourraient être gagnés sont en majeure partie situés à Perrache. Le dessin originel de Hélène Duhoo prévoit de raser purement et simplement le centre d'échanges ainsi que l'empilement des trémies et des bretelles.

Ouvrons Perrache, voté par le conseil métropolitain lors du mandat précédent, propose une évolution de la place Carnot avec la suppression des escalators tout en actant l'impossibilité de se débarrasser à moyen terme du centre d'échanges. En 2022, la droite

métropolitaine avait voté en faveur de la délibération. Les travaux doivent être payés par le groupement Apsys-Quartus qui, en échange des 100 millions d'euros à investir, s'est vu accorder un bail emphytéotique de 99 ans pour exploiter les 25 000 m² de surfaces tertiaires du site. Revenir sur Ouvrons Perrache impliquerait un dédommagement des futurs exploitants du site qui coûterait des millions d'euros selon l'ancienne majorité. Véronique Sarselli, lors de son investiture, a annoncé que de nouvelles études allaient être menées sur le méga-tunnel sous Fourvière afin d'en préciser les contours. Le devenir du projet Ouvrons Perrache va peut-être l'obliger à prendre une première décision plus rapidement que prévu.

La baignade à la Confluence



L'installation lyonnaise, "réversible et saisonnière", avec vue sur le centre commercial, sera arrimée sur le quai de la place Nautique © Artefactory lab

À l'été 2027, les baigneurs sont attendus dans la darse de la Confluence pour concrétiser un vieux serpent de mer lyonnais : les baignades urbaines. Le sujet est normalement consensuel. Il figure depuis plus de dix ans dans les programmes municipaux des candidats de tous bords. La Métropole de Lyon s'est emparée du sujet lors du mandat précédent en lançant une étude de faisabilité sur le Rhône et la Saône. La Confluence fait partie des cinq sites potentiels. La baignade en elle-même est une compétence municipale mais la darse est un lieu métropolitain. Le projet a été mené conjointement par les deux collectivités et est porté par la SPL Lyon-Confluence qui ne sera bientôt plus présidée par Grégory Doucet mais par son opposant Pierre Oliver.

L'alternance pourrait donc rebattre les cartes alors que le dossier entre dans sa dernière phase. La Ville de Lyon a lancé une concertation publique en avril sur ce projet qui prévoit l'ouverture de trois bassins sécurisés au sein d'un périmètre de 1 500 m². Un nouvel équipement pas toujours accueilli avec bienveillance par l'ensemble des habitants du quartier qui redoutent des nuisances. *"Sur le principe, j'étais favorable à cette baignade, mais aujourd'hui nous sommes interpellés par les riverains donc je me range de leur côté. Nous allons nous opposer très clairement à ce projet"*, prévient Pierre Oliver, maire LR du 2e, qui a désormais les moyens de le contester.



La rue de la République piétonnisée à Lyon. (@Nathan Chaize)

La droite lyonnaise va-t-elle détricoter la piétonnisation de la Presqu'île ?

• 31 mai 2026 À 07:15 par Paul Terra

Durant la campagne, la candidate Sarselli s'était montrée définitive sur la question de la rue Grenette : les voitures effectueraient leur retour si elle l'emportait. La promesse n'était toutefois pas assortie d'un mode d'emploi. Les élus et services planchent aujourd'hui sur une manière de concrétiser l'engagement de la présidente Grand Cœur lyonnais de la Métropole de Lyon.

Un an après la mise en place de la zone à trafic limité (ZTL), la nouvelle majorité métropolitaine de Véronique Sarselli s'apprête à trancher sur la réouverture de la rue Grenette. Une décision hautement symbolique qui pourrait redessiner l'ensemble du plan de circulation en Presqu'île et relancer le bras de fer autour de la place de la voiture à Lyon.

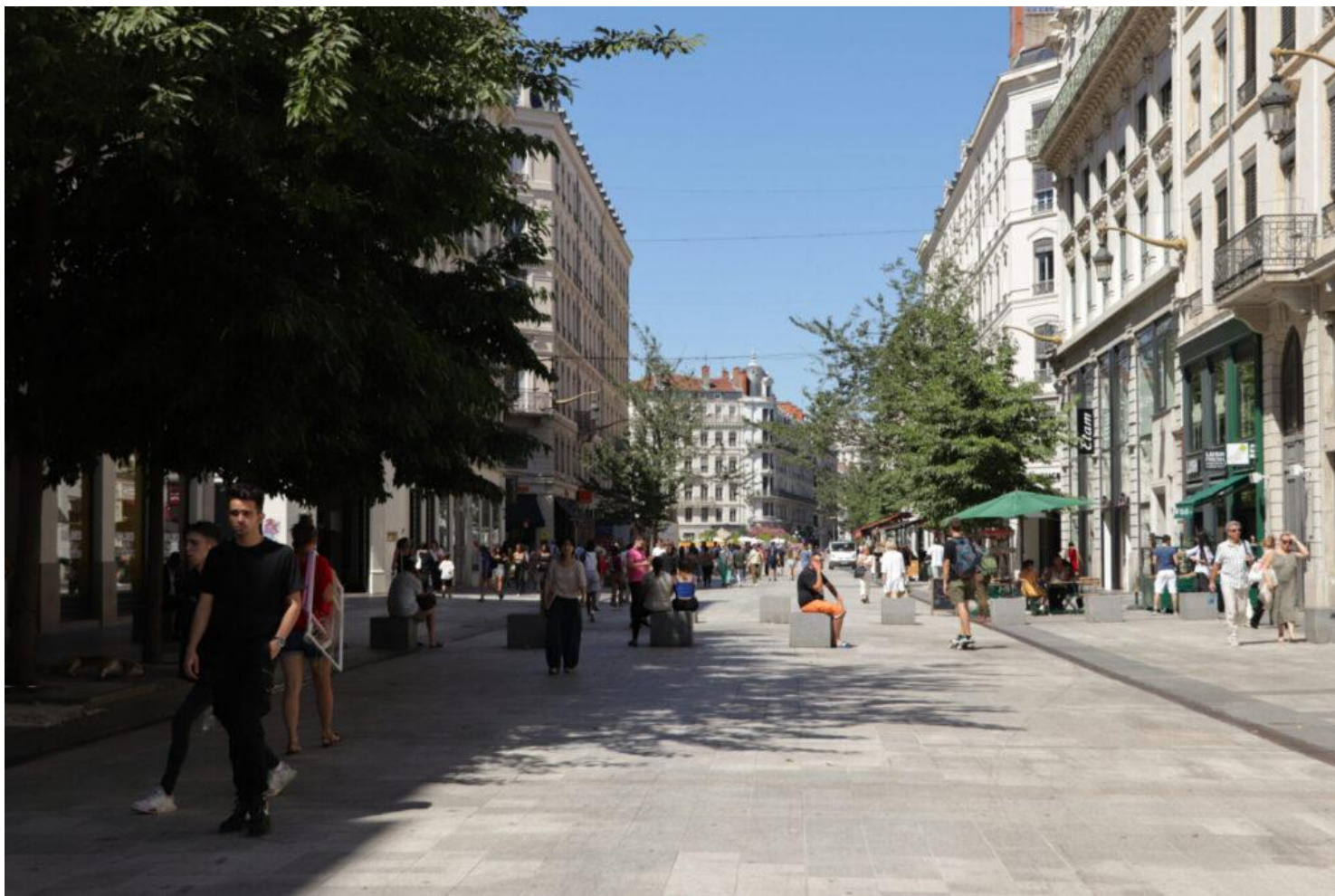
Les élections de mars dernier n'ont pas vraiment tranché l'épineuse question de la ZTL (zone à trafic limité) de Lyon qui rythme encore l'actualité un an après son entrée en vigueur. La mesure divise toujours les acteurs de la Presqu'île qui se partagent grossièrement en deux catégories. Ceux qui y vivent l'ont majoritairement adoptée. Ceux qui y travaillent, à commencer par les commerçants, restent à minima sceptiques. Politiquement l'impact de la ZTL a été difficilement quantifiable lors des élections municipales et métropolitaines. Ses promoteurs comme ses détracteurs peuvent revendiquer une victoire. Les écologistes ont gardé la Ville de Lyon et la circonscription métropolitaine Lyon-Centre abritant la ZTL. Jean-Michel Aulas est, lui, arrivé en tête du premier tour dans tous les bureaux de vote du périmètre de la ZTL et la droite a conquis la Métropole de Lyon, collectivité qui a instauré le dispositif et a la main sur les voiries et l'espace public.

La crainte d'un effet domino

L'option d'un compromis entre deux collectivités qui peuvent légitimement estimer avoir le dernier mot ne semble pas d'actualité. Véronique Sarselli a promis de rouvrir la rue Grenette pendant la campagne électorale et a rappelé qu'elle ne se dédirait pas. Le mode d'emploi de la réouverture de cet axe, permettant une traversée ouest-est de la Presqu'île, qui a été supprimé pour les automobilistes, ne figurait toutefois pas dans son programme. *“Les annonces de campagne sont simples mais la réalité est plus complexe”*, raille Fabien Bagnon, ancien vice-président chargé des mobilités et désormais opposant à la Métropole de Lyon. La nouvelle majorité Grand Cœur lyonnais planche sur plusieurs scénarios sans qu'aucun ne paraisse miraculeux. La décision promise avant l'été par la présidente de la Métropole aura un impact sur l'ensemble du plan de circulation des voitures comme des bus dans un espace contraint. Certaines hypothèses pourraient supprimer la piétonnisation de la partie nord de la rue de la République et des alentours de l'hôtel de ville. *“La droite ne parle plus de supprimer la ZTL mais seulement de rouvrir Grenette mais toucher à cet axe remettrait en cause la piétonnisation. Les voitures pourraient de nouveau circuler rue de Brest ou rue Édouard-Herriot”*, s'agace Valentin Lungenstrass, adjoint écologiste et élu du 2e arrondissement. *“Véronique Sarselli ne peut pas ne rien faire. Mais faire, ce n'est pas forcément défaire”*, pointe le collaborateur d'un vice-président de la Métropole de Lyon. C'est ce dont rêvent les écologistes : une annonce symbolique qui ne remettrait pas en cause l'intégralité de la ZTL. Ils poussent ainsi pour une réouverture partielle de la rue Grenette aux automobilistes, si possible hors des heures de pointe. Ce scénario est le plus réaliste mais politiquement, il pourrait ne pas répondre à la colère des commerçants de Lyon que la droite lyonnaise a pu attiser ces derniers mois.

Un choix présidentiel

Des couloirs de la Métropole de Lyon, rien ne filtre sur la décision que prendra Véronique Sarselli hormis le fait qu'il s'agira d'un arbitrage présidentiel. Son début de mandat est lié au sort d'une rue qui voyait passer moins de 10 000 véhicules par jour avant l'introduction de la ZTL, 7 000 selon les écologistes, signe de la portée symbolique de sa décision. Pour guider, voire forcer, la main de Véronique Sarselli, **Grégory Doucet a choisi de relancer une consultation citoyenne** sur la plateforme numérique de la Ville de Lyon. Elle s'achève le 31 mai et le questionnaire devrait donner une idée du degré d'adhésion à la ZTL. Plus de 14 000 participants ont donné leur avis. **Mais la Métropole de Lyon a d'ores et déjà acté qu'elle n'en tiendrait pas compte**, considérant que les règles de participation ne sont pas assez strictes et que les outils de concertation des écologistes ont montré leurs limites lors du mandat précédent *“puisque les avis remontés ont été soit très limités, soit rarement pris en compte”*. Véronique Sarselli considère d'ailleurs que la question de la rue Grenette dépasse largement le cadre de Lyon et revêt une importance métropolitaine. Sous cape pour ne pas jeter de l'huile sur le feu, les écologistes s'étouffent. *“Pendant six ans, ils nous ont accusés à tort d'être dogmatiques, d'avoir piétonnisé la Presqu'île pour faire la chasse aux automobilistes. Mais ils font exactement la même chose tout en sachant que le sens de l'histoire est à la piétonnisation et que pendant vingt ans sous Gérard Collomb, la place de la voiture diminuait déjà”*, glisse un adjoint lyonnais. D'un dogmatisme à l'autre, la solution retenue ne devrait pas régler les nombreuses fractures mises en lumière par la ZTL entre les intérêts particuliers des habitants et ceux des commerçants.



Rue de la République © Romane Thevenot

Un an après la ZTL, quel bilan pour ceux qui font la Presqu'île ?

• 31 mai 2026 À 07:45 par Paul Terra

Piétons et habitants satisfaits, commerçants plutôt circonspects. Un an après sa mise en place controversée, la ZTL de Lyon n'a pas pleinement convaincu. Mais un retour en arrière paraît désormais aller à rebours de l'air du temps.

La foule qui déambule sur la partie nord de la rue de la République et les habitants de la Presqu'île sont devenus les meilleurs ambassadeurs des écologistes un an après la mise en place contestée de la ZTL de Lyon. Dans les rues de la Presqu'île, les retours populaires sont assez positifs. *“Pour les habitants, ce n'est que bénéfique une fois le changement d'habitude intégré. S'ils sont motorisés, cela ne change rien pour eux. Ils peuvent continuer d'entrer et sortir”*, sourit Valentin Lungenstrass, actuel adjoint aux finances après avoir

porté le projet de la ZTL lors du mandat précédent. *“Le dispositif est apprécié par les riverains notamment parce qu’il a apporté du calme le soir”*, relève Maxime Le Moing, président de l’ADPL (Association du développement de la Presqu’île de Lyon). La mise en place de la ZTL a définitivement permis de régler le problème des rodéos qui a pollué les samedis soir de nombreux habitants du quartier. Avec un bémol, ces nuisances se sont reportées sur les quais de Saône et du Rhône.

Victimes collatérales

Les périphéries de la ZTL sont d’ailleurs les principales victimes collatérales. La Ville de Lyon étudie quelques aménagements pour corriger des erreurs identifiées. *“Il y a des riverains qui sont hors du périmètre mais qui ont des difficultés à accéder à leur domicile à cause de la ZTL. Des ajustements ont déjà eu lieu et d’autres vont être faits. Mais plus on élargit la zone tampon, plus on agrandit la zone tampon”*, explique Yasmine Bouagga, maire Les Écologistes du 1er arrondissement. Si les bouchons ont logiquement disparu à l’intérieur du périmètre, ils se multiplient aux abords. La rue de la Barre est bouchée tous les samedis et les quais de Saône sont saturés en soirée et jusque tard dans la nuit. *“J’habite et je travaille en Presqu’île depuis trente ans et j’ai toujours connu les bouchons le samedi à Bellecour et sur les quais. Je peux comprendre que ce soit agaçant pour ceux qui viennent en voiture mais les embouteillages ne sont pas apparus en juin 2025”*, oppose Philippe Dorier, commerçant et membre de l’association ZTL Lyon pour tous.

Changement de clientèle

Les Écologistes, **à l’heure d’un premier bilan**, évoquent invariablement le succès populaire pour mettre en avant l’adhésion à un projet qui a fait couler beaucoup d’encre. La partie nord de la rue de la République voit passer le week-end un flux quasi ininterrompu de passants. *“Oui le samedi, la Presqu’île est noire de monde mais les gens n’achètent pas. J’ai une ancienne boutique et des passants entrent principalement pour visiter. C’est tout juste s’ils ne la prennent pas en photo pour la poster sur Instagram. Je viens de la mettre en vente”*, déplore Soledad Lo Greco qui gère Au Gant grenoblois, rue Constantine dans le 1er arrondissement. *“On constate avec la ZTL une autre façon de vivre le centre-ville qui est devenue une zone de balade plus qu’un lieu de destination pour consommer. La clientèle est plus jeune. On le voit aussi dans les boutiques qui s’installent rue de la République. Ce sont principalement des enseignes de street food ou de vente à emporter. Ce type de restauration s’en sort mieux que les restaurants classiques. C’est un phénomène que l’on observe dans toutes les grandes métropoles qui ont d’importantes artères piétonnes”*, note Johanna Benedetti, qui tient une boutique dans le 1er et présidente de My Presqu’île, une association de commerçants. Elle pointe aussi que tous les secteurs du centre-ville ne sont pas touchés de la même manière par la ZTL : *“Le cœur Bellecour-Cordeliers est assez résilient en termes de chiffre d’affaires. Il continue de bénéficier d’une attractivité naturelle et d’un positionnement autour de commerces haut de gamme avec des marques identifiées. Les secteurs périphériques, au nord de Terreaux et au sud de Bellecour, sont plus éloignés des*

parcours marchands et souffrent davantage. La nouvelle organisation des transports en commun fait que tout le monde converge aujourd'hui vers les Cordeliers et Bellecour."

Un retour en arrière impossible ?

Si l'objectif n'était pas posé aussi crûment par les écologistes, ils voulaient rééquilibrer les usages de la Presqu'île en ne la pensant plus uniquement pour les consommateurs mais aussi pour ceux qui y vivent. *"Depuis le début, la question est plus large que la ZTL. Il s'agit de la vision que l'on veut pour la Presqu'île. On ne peut pas en faire un quartier comme un autre de par son histoire et sa centralité. Il a toujours été le cœur commercial de l'agglomération avec un rayonnement régional"*, oppose Michel Le Faou, conseiller métropolitain Grand Cœur lyonnais qui avait planché sur la piétonnisation partielle de la Presqu'île lors du dernier mandat de Gérard Collomb. Si la révolution a pu être jugée trop brusque, l'idée d'un retour en arrière n'est plus vraiment d'actualité. La droite métropolitaine, hostile au projet, ne parle aujourd'hui que de la réouverture de la rue Grenette et se montre frileuse à l'idée de revenir sur la piétonnisation de la rue de la République. *"Nous devons montrer que nous sommes modernes tout en donnant des gages à nos électeurs. Nous ne pouvons pas simplement remettre des voitures et stopper les pistes cyclables. Notre électorat fait aussi du vélo ou prend les transports en commun"*, plaide un maire LR de l'agglomération. *"Que l'on ait été pour ou contre la ZTL, je pense que personne ne comprendrait un retour à la case départ. Les gens ont totalement intégré la piétonnisation de la rue de la République. C'est le sens de l'histoire. L'accessibilité de la Presqu'île n'a pas changé. Il y a toujours une dizaine de parkings. Je dis à mes clients qu'ils peuvent venir en voiture mais que c'est plus simple en transports en commun"*, plaide Philippe Dorier de l'association pro-ZTL et qui a fait campagne pour les écologistes lors des municipales. Les tenants de la piétonnisation pointent depuis le début la faible proportion de consommateurs venant en voiture dans l'hypercentre, entre 15 % et 20 %. *"C'est effectivement peu mais s'ils venaient pour consommer, ce n'est pas anodin, tempère Johanna Benedetti. Nous n'avons pas des marges de folie, les loyers prennent 10 % par an alors 15 % de clients en moins, c'est douloureux pour notre chiffre d'affaires. Autour de la ZTL, il y a eu un alignement malheureux des planètes avec le e-commerce, la hausse des loyers, différentes crises qui diminuent le pouvoir d'achat des clients."* *"La piétonnisation a été un coup de massue"*, peste Soledad Lo Greco.

Après des années de polémiques, les commerçants appellent aussi à enclencher une dynamique positive autour de la Presqu'île, convaincus que la prophétie d'un centre-ville bunkérisé s'est auto-réalisée. La réouverture de la rue Grenette se veut pour Véronique Sarselli, qui a participé à ce discours de la fermeture de Lyon, à la fois comme un marqueur de l'alternance politique et un argument pour dire aux automobilistes qu'ils sont les bienvenus.



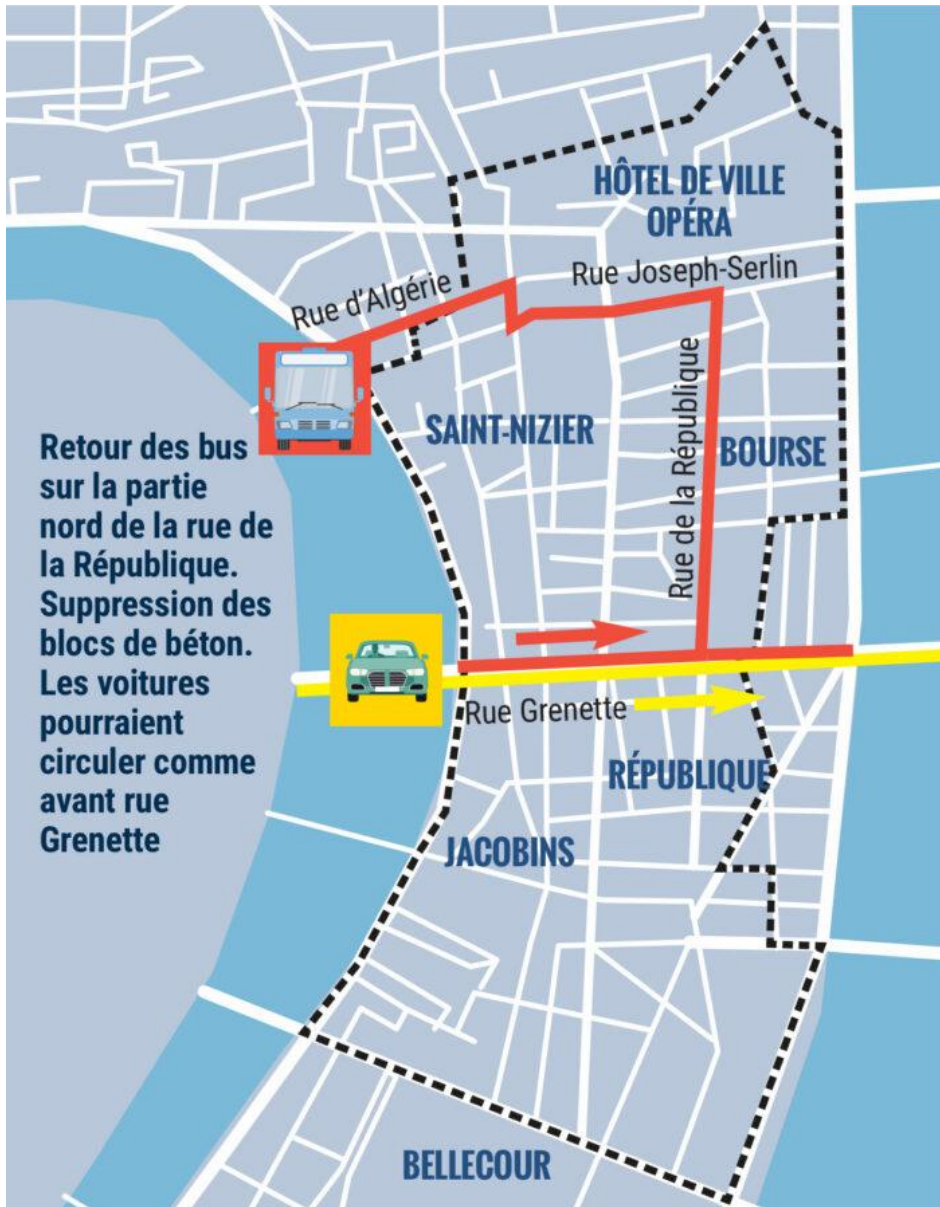
La rue Grenette fait l'objet de nombreux désaccords sur sa réouverture aux voitures. @RB

4 scénarios pour (re)faire de la place aux voitures en Presqu'île

• 31 mai 2026 À 07:30 par Paul Terra

Lyon Capitale s'est penché sur quatre options qui permettraient à la Métropole de Lyon de proposer aux automobilistes une traversée ouest-est de la Presqu'île, rue Grenette ou ailleurs.

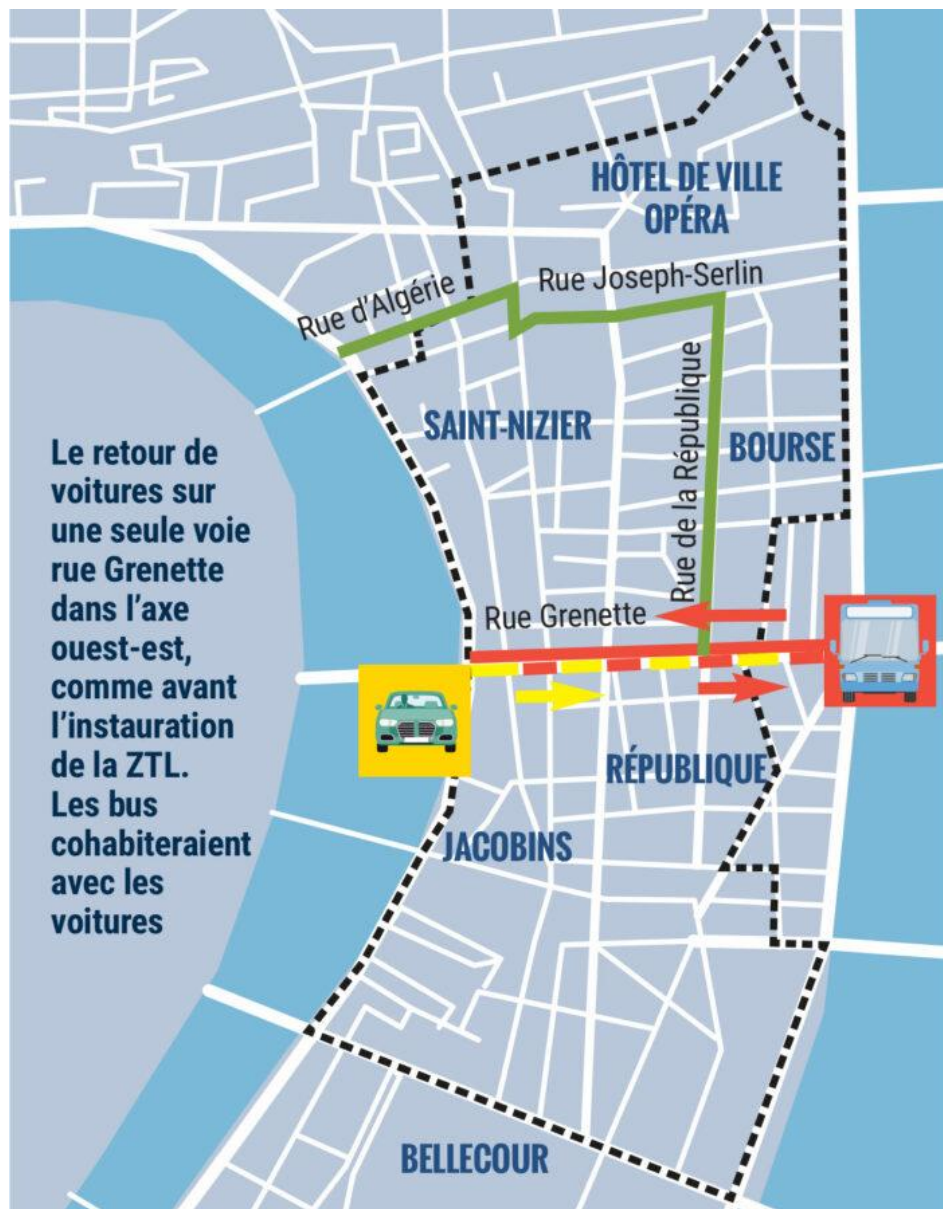
1. L'option du retour en arrière : la plus coûteuse



C'est l'hypothèse la plus coûteuse. Politiquement comme financièrement. Pour retourner à la situation qui préexistait avant l'entrée en vigueur de la ZTL de Lyon, la Métropole devrait envoyer des bulldozers rue Joseph-Serlin alors même que **les nouveaux aménagements** devraient être livrés à la fin de l'été. "Ce serait un suicide politique", sourit Valentin Lungenstrass, adjoint Les Écologistes à Lyon. La Métropole de Lyon, sous le mandat des écologistes, avait lancé un lifting à 2 millions d'euros de cette rue qui longe l'hôtel de ville, débarrassée des bus qui la sillonnaient depuis des décennies. La rue va être pavée et arborée. "Ce scénario me paraît d'autant plus improbable que Véronique Sarselli et sa majorité n'ont pas stoppé les travaux comme ils l'ont fait pour la rive droite du

Rhône", pointe Yasmine Bouagga, maire Les Écologistes du 1er arrondissement où se trouve la rue Serlin. "J'ai cru comprendre que c'était une option que Véronique Sarselli et Pierre Oliver ne s'interdisent pas", rapporte à l'inverse un conseiller métropolitain de la majorité Grand Cœur lyonnais. Ce choix s'accompagnerait du retour des bus sur la partie nord de la rue de la République. Les blocs de béton installés de manière temporaire disparaîtraient et les abribus végétalisés ou transformés en balançoires retrouveraient leur usage originel. Les voitures pourraient alors circuler comme avant rue Grenette. Un problème technique pourrait toutefois rendre cette option caduque. Les rues réaménagées doivent respecter la loi Lom. Ce dispositif implique la présence de deux trottoirs d'au moins 1 mètre 40 de large et d'une piste cyclable sur la rue Serlin. L'espace pourrait donc manquer pour faire passer de front deux bus.

2. L'option du compromis : la plus flexible



C'est celle que privilégient les écologistes lyonnais qui ont intégré que Véronique Sarselli ne reviendrait pas sur son engagement de campagne. Voulant préserver la piétonnisation de la partie nord de la rue de la République, ils laissent entendre à la majorité métropolitaine qu'ils seraient prêts à accepter le retour de voitures sur une voie rue Grenette dans l'axe ouest-est, comme avant l'instauration de la ZTL. "Techniquement, c'est simple et ça ne coûte pas cher à faire", sourit un écologiste lyonnais.

Ce scénario est modulable. Les voitures pourraient être autorisées toute la journée ou simplement hors des heures de pointe. Une manière de contourner l'un des points noirs de cette hypothèse qui pourrait avoir pour

conséquence de dégrader la vitesse commerciale des bus qui empruntent la rue Grenette. Dans la configuration décidée par les écologistes lors du mandat précédent, 90 000 voyageurs empruntent cet axe dans les bus qui passent toutes les minutes. "Un scénario hybride avec par moments des restrictions de passage de véhicules serait le plus raisonnable. En Allemagne ou en Italie, des villes autorisent des voitures individuelles à circuler sur des voies de tramway par exemple. Qu'il y ait des automobilistes sur des voies dédiées aux bus sur une portion pas très longue peut être faisable", estime Michel Le Faou, conseiller métropolitain Grand Cœur lyonnais et ancien adjoint à l'urbanisme sous Gérard Collomb.

3. L'option centrale : la plus crédible



Pour rouvrir une voie de circulation rue Grenette, la Métropole de Lyon étudie la possibilité de dévier une partie des bus qui l'empruntent actuellement vers la rue de la République. Un passage par la rue du Bât-d'Argent pourrait éviter de détruire les aménagements de la rue Serlin. La place des Cordeliers, en bordure du palais de la Bourse, n'a pas été réaménagée par les écologistes qui imaginaient le faire lors de ce mandat. Le retour des bus ne devrait pas engendrer de surcoût. La piétonnisation de la rue de la Ré ne serait donc plus que partielle, sur le tronçon le plus au nord.

La desserte de l'hôtel de ville, voulue par Jean-Michel Aulas, premier vice-président de la Métropole de Lyon, serait en partie améliorée. La rue du Bât-d'Argent n'a pas été retravaillée

par les écologistes et est suffisamment large pour accueillir des bus comme elle le faisait avant l'entrée en vigueur de la ZTL. "La jonction avec la rue de la République est possible. En revanche, tourner sur la rue Édouard-Herriot pourrait être plus compliqué", pointe Béatrice Vessiller, ancienne vice-présidente de la Métropole de Lyon chargée de l'urbanisme qui a porté la piétonnisation de la Presqu'île. Cette option, comme celle de Serlin, pose à nouveau la question de la circulation des bus aux abords de la place des Terreaux.

4. L'option sud : la plus inattendue



Face au casse-tête posé par la déviation des bus qui empruntent aujourd'hui la rue Grenette, une nouvelle option qui éviterait cet axe a émergé. La traversée ouest-est que la majorité métropolitaine considère comme manquante pourrait se faire sur la partie nord de la place Bellecour en lieu et place de l'espace que les écologistes avaient réservé à la Voie lyonnaise 12, reportée en cours de mandat et peut-être sine die. Les bus qui l'utilisent actuellement se reporteraient sur la partie sud de la place Bellecour, côté Antonin-Poncet. "C'est une manière de répondre aux attentes des automobilistes tout en actant que ce qu'ont fait les écologistes rend le retour des voitures impossible rue Grenette", relève un élu de la majorité métropolitaine. Cette hypothèse présente un

inconvenient. La nouvelle traversée ouest-est s'imbriquerait dans des axes déjà saturés les week-ends : la rue de la Barre et les quais de Saône.

Lyon 2^e

En Presqu'île, le magasin Uniqlo ferme à cause de la chaleur

L'enseigne du 2^e arrondissement de Lyon du géant japonais du prêt-à-porter Uniqlo a fermé ses portes samedi en raison d'une trop forte chaleur. Une situation qui suscite de nombreuses interrogations.

Un coup de froid pour tous ceux qui voulaient faire des emplettes ce week-end prolongé. Rue du président Carnot, dans le deuxième arrondissement de Lyon, les rideaux sont baissés derrière les vitrines du magasin Uniqlo, depuis samedi après-midi. Sur la porte, un mot de la direction indique une fermeture exceptionnelle jusqu'au lundi 25 mai inclus. En cause, une chaleur excessive à l'intérieur de l'établissement. « Pour votre sécurité et celle de nos équipes », précise la



Le bâtiment Uniqlo du 2^e arrondissement ferme à cause d'une trop forte température. Photo Michel Nielly

note, qui rappelle que l'autre enseigne de la marque à la Part-Dieu reste, elle, ouverte. Le département est passé en quelques jours d'un froid au-

tomnal à une chaleur estivale, jusqu'à atteindre un pic à 34 °C selon les relevés météo. Des records pour un mois de mai pourraient être battus

lundi ou mardi.

Coup de chaud pour les employés ?

Sur les réseaux sociaux, certains évoquent l'absence d'un système de climatisation dans le magasin. « Il n'y en a jamais eu. Ma fille y a travaillé, et elle a fait plusieurs malaises et elle n'est pas la seule », peut-on lire. « Je félicite l'employeur d'avoir pris la décision de fermer », salue une internautes. D'autres évoquent plutôt un hypothétique droit de retrait des employés. Pour l'heure, l'entreprise n'a pas communiqué à ce sujet.

Réglementation durcie

Mais depuis le 1^{er} juillet 2025, employeurs, mais aussi aux maîtres d'ouvrage et travailleurs indépendants, ont

l'obligation de mettre en œuvre des mesures concrètes de prévention, dès lors que des épisodes de chaleur intense sont signalés.

« Ces mesures doivent être définies en amont, dans le cadre du Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), qui devient l'instrument de pilotage central de la démarche préventive. L'évaluation des risques devra aboutir à un diagnostic structuré, donnant lieu à des mesures concrètes », indiquait au Progrès Me Julien-Olivier Marre du cabinet Simon Associés basé à Lyon. Par exemple, des horaires adaptés, un accès renforcé à l'eau ou un aménagement des lieux de travail. Le décret introduit dans le Code du travail la notion de « température adaptée » des locaux, applicable en toute saison.

Lyon 2e. Uniqlo fermé à cause des fortes chaleurs

La rédaction - 25 mai 2026

Le magasin de vêtements de la rue du président Carnot rouvre ce mardi. Il était fermé depuis samedi en raison de "températures excessives".



Alors que la France est confrontée à des températures inédites pour un mois de mai, certains commerces en ressentent déjà les effets. C'est notamment le cas du magasin Uniqlo rue du président Carnot (Lyon 2^e), qui a dû fermer le 23 mai dernier à 15h30, relèvent nos confrères du [Progrès](#).

Sur la porte, on peut encore lire que pour la « sécurité des clients et du personnel », le magasin fermait « exceptionnellement de 15h30 à 20h pour cause de température excessive ».

La température intérieure était visiblement trop importante, ce qui a conduit l'employeur à faire fermer le magasin jusqu'à mardi 26 mai au matin. Une situation assez exceptionnelle qui s'expliquerait par l'absence de climatisation selon certains clients, ou bien un droit de retrait des employés après un problème technique.

Un décret oblige de travailler à « une température adaptée »

Cette fermeture intervient alors que les températures s'approchent de celles de l'été, sans toutefois les dépasser. La différence est avant tout juridique. Depuis [un décret adopté le 27 mai 2025](#), de nouvelles obligations s'imposent à l'employeur.

Ce dernier fixe notamment une obligation de maintenir les locaux fermés à « une température adaptée », ce qui ne figurait pas jusqu'à présent [dans le Code du travail](#).

Un cadre juridique plus strict

En cas de vigilance canicule émise par Météo France, les mesures de précaution s'ajoutent. Plus la vigilance est forte (orange ou rouge), plus les pauses supplémentaires, voire même l'arrêt de tout travail recommandé, décrit [l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail](#) (Anact).

Si Uniqlo ou d'autres magasins ne règlent pas leur système de régulation de la température, ce type de fermetures est donc appelé à augmenter durant les prochaines semaines.

Après le braquage avec un fourgon, le bureau de poste du quai Saint-Antoine s'apprête à rouvrir

Il aura fallu mener des travaux d'ampleur de réaménagement et de sécurisation avant d'envisager la réouverture du bureau de poste du quai Saint-Antoine prévue le 17 juin. Le lieu avait été attaqué et un distributeur automatique de billets arraché à l'aide d'un fourgon début avril.

« Jusqu'à quand ? » Sur la porte du bureau de poste situé au 32 quai Saint-Antoine, un Lyonnais avait laissé ces mots en rouge, encore visibles ces derniers jours, sur une affiche avertissant que le lieu resterait fermé jusqu'à nouvel ordre après l'attaque survenue le 19 mars au lever du jour.

Une enquête pour vol en bande organisée et association de malfaiteurs ouverte

Un distributeur automatique de billets avait été arraché à l'aide d'un fourgon et d'un câble, causant d'importants dégâts. La partie du distributeur emportée contenait des liquidités, a expliqué le parquet tandis qu'une enquête pour vol en bande organisée et association de malfaiteurs a été ouverte.

De son côté, La Poste avait dû établir le bilan et faire jouer les assurances, tout en dressant la liste des travaux à effectuer pour une réouverture rapide souhaitée par la clientèle habituelle et les passants, nom-

breux du fait du marché Saint-Antoine située en face. De quelques jours à quelques semaines, puis à quelques mois, les délais se sont étirés. Et si le bureau de poste Saint-Jean, du quai Romain-Rolland, le plus proche, sert de « refuge » à une partie des usagers, l'impatience commence à gagner le quartier.

Des travaux de façade sont en cours

Il a fallu attendre que les démarches administratives soient effectuées, que les appels d'offres soient lancés pour procéder à la réparation des vitres cassées et fêlées, de la porte dégonflée et de la façade arrachée, sans parler de la réorganisation du bureau, de la



Deux mois ont été nécessaires pour rouvrir le bureau de Poste du quai Saint-Antoine. Photo Michel Nielly

réinstallation des appareils et de la sécurisation de ces derniers. Désormais, des travaux de façade sont en cours avant la réorganisation de l'intérieur. La nouvelle vient de tomber. La réouverture est prévue le 17 juin au matin, à 9 heures.

Lyon 2^e

Réseau électrique : le quai Saint-Antoine en travaux six semaines

Le 21 mai, des travaux ont débuté quai Saint-Antoine pour rénover le réseau électrique mais les forains estiment les dates mal choisies.

Si le réseau électrique a connu, au cours du 1^{er} trimestre 2026, une rénovation entre le pont Bonaparte et la passerelle de la Justice. C'est la partie allant de la passerelle au pont du Maréchal-Juin qui, depuis le 21 mai, est en chantier.



La première phase des travaux a débuté le 21 mai.

Photo Michel Nielly

Une rénovation en deux temps

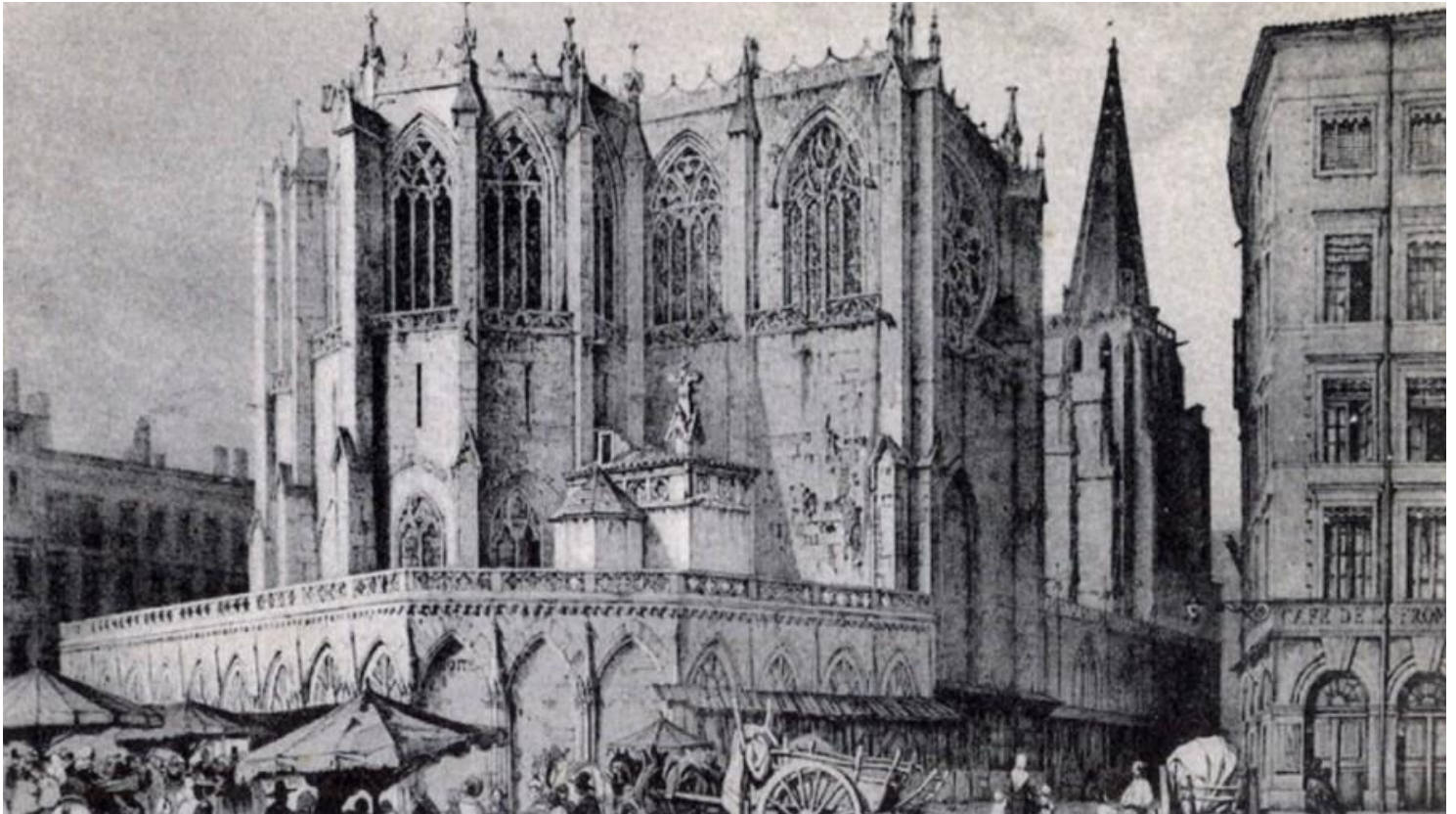
Confiés à l'entreprise Sobeca, les travaux consistent à creuser une longue tranchée parallèle au quai. Il y sera enfoui des fourreaux pour les câbles électriques qui seront reliés à de nouvelles bornes destinées aux prises des forains. Ces bornes, installées très récemment quai des Célestins, sont fermées à clé et mises dans un abri bétonné. Des forains rencontrés ce samedi 23 au matin auraient souhaité avoir davantage de clés distribuées.

Au vu de l'importante surface à sécuriser pendant cette rénovation, celle-ci se fera en deux fois. De la passerelle de la Justice à hauteur du 32 quai Saint-Antoine, ce sera trois semaines de travaux, puis, jusqu'à la rue Grenette, encore trois semaines environ.

En s'installant ce week-end de Pentecôte, des regrets sont cependant formulés. Le marchand Gilles et d'autres producteurs estiment que la période est mal choisie, « mai et juin, ce sont deux gros mois et l'aspect poussiéreux du site n'incite pas au passage de la clientèle ».

Lyon : Saint-Nizier révèle ses secrets

Rédigé par Léo Mourgeon



Deux édifices religieux ont cohabité durant plusieurs décennies sur le même site (crédit : Bibliothèque municipale de Lyon).

Une **conférence** organisée ce mercredi à **Gadagne** propose de redécouvrir l'histoire cachée de l'église à travers les traces laissées dans ses pierres depuis le Moyen Âge.

LES BASES

- À première vue, **Saint-Nizier** ressemble à une église gothique classique du centre-ville. Pourtant, ses murs racontent **plusieurs siècles de transformations**. Ce mercredi, l'historien de l'art **Nicolas Reveyron**, spécialiste du Moyen Âge à l'université Lyon 2, vient présenter à Gadagne les **découvertes faites autour de l'édifice**.
- Au cœur de la conférence : « **l'archéologie du bâti** ». Cette discipline consiste à « *analyser les pierres, les maçonneries et les traces laissées dans les murs pour reconstituer l'histoire d'un bâtiment* », explique-t-il.
- À Saint-Nizier, « *ces indices permettent aujourd'hui de retrouver les contours de l'ancienne église médiévale disparue* », ajoute le chercheur.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- L'église actuelle a été reconstruite entre les **XVe et XVIe siècles** sur l'emplacement d'un édifice plus ancien datant de l'époque mérovingienne. Mais contrairement à un chantier classique, **l'ancienne église n'a pas été détruite immédiatement.**
- « *Pendant plusieurs décennies, **les 2 bâtiments ont coexisté.** La nouvelle construction avançait progressivement autour de l'ancienne afin de continuer à accueillir les cérémonies religieuses* », raconte **Nicolas Reveyron.**
- Cette organisation a laissé des traces encore visibles aujourd'hui. Les recherches évoquent notamment une **ancienne crypte**, des **tombeaux d'évêques lyonnais** ou encore des vestiges liés à d'anciens pèlerinages.

LE SYMBOLE

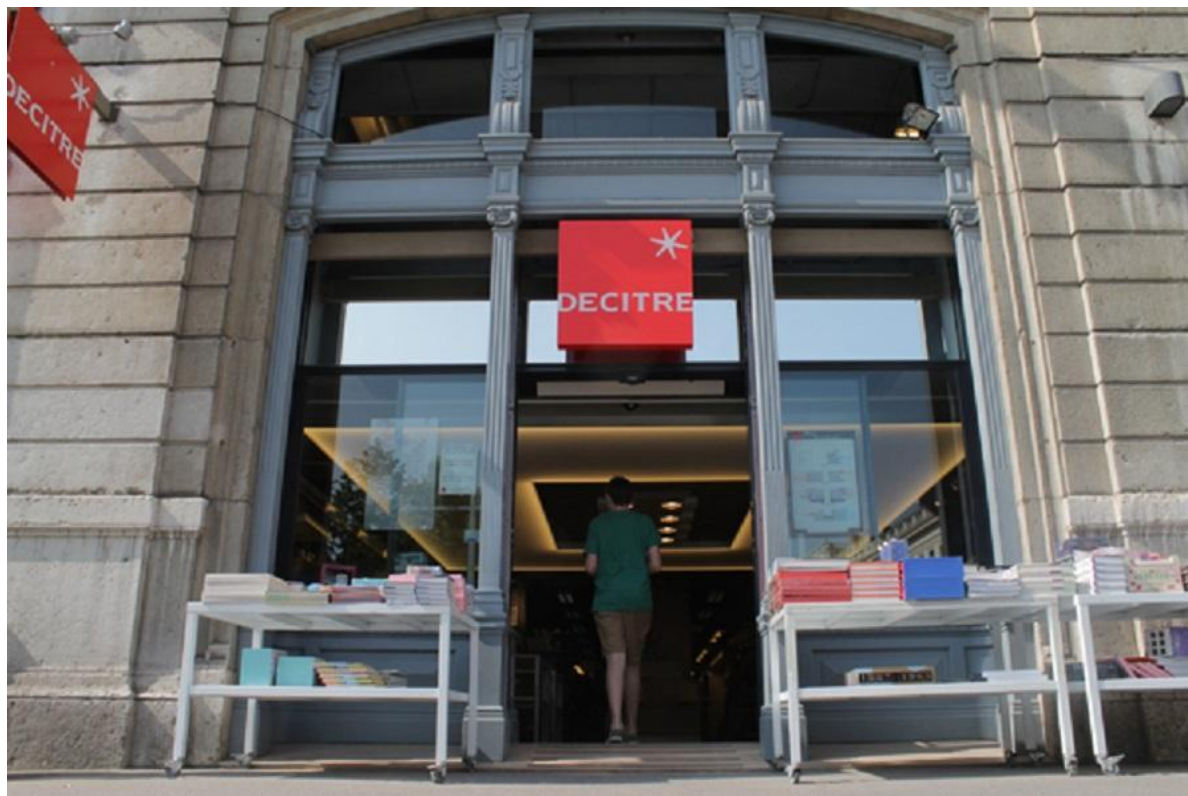
- **Saint-Nizier** occupe une place particulière dans l'histoire lyonnaise. Située au cœur de la Presqu'île, elle est liée aux **premiers temps du christianisme** à Lyon et à la figure de **saint Pothin**, considéré comme le **1^{er} évêque** de la ville.
- Au fil des siècles, l'église a traversé les grandes périodes de l'histoire lyonnaise, du **Moyen Âge** à la **Révolution**. Elle fut même le théâtre de la **grande révolte des prostituées** il y a 50 ans.
- « *Elle est de **ces murs qui permettent de raconter l'histoire d'une ville, d'une société et de son évolution*** », conclut le chercheur.

Y aller : La [conférence](#) débute à 18h, en lien avec l'exposition [Merveilleux Moyen Âge](#) de Gadagne. Accès à 3 €, gratuit pour les mineurs. Billetterie sur place.

Commerce. Les librairies Decitre et Furet du Nord demandent un placement en redressement judiciaire

David Gossart - 26 mai 2026

Le groupe Nosoli, propriétaire des librairies le Furet du Nord et Decitre, a demandé ce mardi son placement en redressement judiciaire.



Le groupe Nosoli, basé à Tourcoing, propriétaire de Decitre et du Furet du Nord, a annoncé ce mardi 26 mai demander l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à partir du 1^{er} juin auprès du Tribunal de commerce de Lille Métropole.

Dans un communiqué, le groupe Nosoli explique le contexte dans lequel intervient cette décision. « *Le marché des biens culturels traverse une crise profonde, marquée par une forte pression sur les marges et un recul des volumes de près de 15 % depuis 2021, dans un contexte encore fragilisé ces derniers mois par l'évolution du pouvoir d'achat et des modes de consommation* ».

Lire aussi : [Guillaume Decitre : « Vendre Decitre, ça fait un pincement au cœur »](#)

Et donc, malgré les efforts engagés, « *la dégradation plus rapide qu'anticipée du marché depuis le début de l'année 2026 a conduit le groupe à franchir une nouvelle étape* ».

Huit Decitre dans la Région

Le groupe entend ainsi engager un plan de redressement qui reposera sur plusieurs mesures : rééquilibrer l'activité entre les ventes de livres et le hors livre ; investir dans le digital afin de fluidifier les parcours d'achat et développer les opérations menées en marque blanche pour le compte de distributeurs ; consolider et développer l'activité auprès des professionnels.

Huit librairies Decitre sont présentes en Auvergne-Rhône-Alpes, dont deux à Lyon. Toutes demeurent ouvertes. Le détail du plan sera connu dans les prochaines semaines.

[Deux librairies Decitre avaient fermé](#) en 2024.

Une démonstration de skateboard sur le spot de l'Hôtel de ville



HDV, comme l'appellent les skateurs, est l'une des places les plus connues du skateboard mondial.
Photo Cyril Lestage

Samedi, sur la place Louis-Pradel, des centaines de personnes se sont regroupées pour assister à une démonstration de skateboard.

La fin de la journée de samedi s'annonce doucement, quand soudainement vers 18 heures, plusieurs centaines de personnes migrent de toute la région lyonnaise vers le centre-ville de Lyon. Mais contrairement à la troupe déjà présente sur la place des Terreaux, ces person-

nes ne viennent pas pour la finale de football féminine ou pour faire les magasins : toutes ces personnes se réunissent sur la place Louis Pradel, qu'ils surnomment HDV, pour un grand moment de skateboard.

Des grands noms du skate présents

Un magasin local de skateboard Lyon et une marque d'articles de sport se sont associés le temps d'un après-midi pour faire profiter les skateurs

et les curieux de passage sur place d'une démo sous la chaleur du mois de mai.

Avec la présence de nombreux pros européens comme Casper Brooker ou du jeune américain très suivi Dylan Jaeb, la fin de journée était électrique sur la place la plus emblématique du skateboard français.

Quelques modules décorés et sortis pour l'occasion ont permis d'égayer la place, pour un peu plus de figures... ou de chutes spectaculaires.

Pierre-Yves Lenoir, directeur des Célestins : « Il ne faut pas avoir peur des réactions du public »

Luc Hernandez - 26 mai 2026

Directeur de théâtre atypique formé initialement au management, Pierre-Yves Lenoir s'est autorisé sur le tard à devenir un programmateur passionné, et à renouveler le succès des Célestins à travers une nouvelle approche des publics et une programmation audacieuse. Déjeuner avec un directeur accompli.



« Il y a vraiment un public jeune qui est attentif aux nouvelles écritures, aux nouveaux récits, aux nouvelles approches des sujets de société », pour Pierre-Yves Lenoir, directeur du théâtre des Célestins. © Tilouhan Lesul

Il y aura 356 levers de rideau au théâtre des Célestins pour la saison 2026-2027, c'est un record ?

Pierre-Yves Lenoir : « Je pense, mais l'idée ce n'est pas de battre des records ! Créer une dynamique en revanche, oui. Cela montre la santé du théâtre, même si dans les levers de rideau, il y a aussi des partenariats autres que des spectacles, une cinquantaine, je pense.

Mais nous souhaitons effectivement que nos deux salles soient en permanence, tout au long de la saison, le plus possible au service de la création, des artistes et du public.

« Lyon a les subventions par habitant les plus élevées de France. »

Les baisses de subventions de l'État sont drastiques pour nombre de lieux cette année. Vous êtes une exception culturelle à Lyon ?

Oui. Nous sommes financés à 95 % par la Ville et à 5 % par la Métropole. Paradoxalement, le fait de ne pas avoir l'État nous préserve, contrairement à nombre de confrères et consœurs qui souffrent de manques de financement. L'exception culturelle, elle est portée par la politique culturelle de la Ville. C'est le choix, assez ancien d'ailleurs, de consacrer le deuxième budget de la Ville à la culture, avec des subventions par habitant qui sont les plus élevées de France.

Ce que j'essaie de faire depuis toujours dans toutes les maisons que j'ai pu traverser, c'est d'en maximiser la redistribution en serrant au plus possible les frais de fonctionnement, qui sont évidemment importants, mais que je ne veux pas voir partir, j'ai envie de dire, dans le vide...

C'est pour cela que vous développez des partenariats avec d'autres lieux et d'autres théâtres, pour créer une forme d'écosystème, notamment pour les jeunes compagnies.

Oui, c'est notre rôle, ça fait partie de la redistribution dont je parlais. Nous travaillons aujourd'hui avec le théâtre de l'Élysée, le théâtre de la Croix-Rousse, l'Opéra ou le TNG. Le soutien aux jeunes compagnies nécessite une grande attention au lieu et à la façon dont on propose les spectacles, me semble-t-il.

C'est donc très important d'avoir cet écosystème pour que les spectacles circulent de la meilleure façon possible. Un premier travail ne doit pas nécessairement être présenté aux Célestins, une trop grande exposition pourrait même les desservir, mais nous pouvons aussi ouvrir la grande salle pour de jeunes spectacles qui ont besoin d'un grand plateau.

Y a-t-il un public plus jeune pour venir voir ces compagnies ?

Absolument. Il y a vraiment un public jeune qui est attentif aux nouvelles écritures, aux nouveaux récits, aux nouvelles approches des sujets de société, à travers des formes qui renouvellent l'écriture théâtrale, des formes souvent hybrides et spectaculaires dans leur façon de prendre possession du plateau.

La culture pop a maintenant toute sa place au théâtre, qu'elle soit drag, queer ou multidisciplinaire, ce qui est maintenant pratiquement tout le temps le cas. La culture populaire se fait plus revendicative et bouscule les codes d'une culture plus classique. Mon rôle, c'est de faire en sorte qu'elle fasse spectacle.

Quels sont les profils du public aux Célestins ?

Nous avons un public constitué d'à peu près 30 % de moins de 28 ans. C'est à peu près autant que notre part d'abonnés. Le renouvellement a donc bien lieu. Nous avons beaucoup développé aussi les propositions à destination des familles, pour que ces différents publics se rencontrent, et pour ouvrir l'expérience du théâtre aux plus jeunes.

Nous veillons aussi à avoir une grille tarifaire accessible, particulièrement pour les spectacles plus visuels dans la grande salle (de 8 € à 42 €, NDLR). Mon obsession est vraiment de garantir le fait que, pour n'importe quel spectacle, toutes les places ne partent pas aux tarifs les plus élevés, et que le brassage ait lieu.

D'un point de vue géographique, 50 % du public vient de Lyon intra-muros, à commencer par les deux arrondissements les plus peuplés, c'est-à-dire les 3e et 8e. Puis 25 % du public vient de la métropole au-delà de Lyon et puis encore 25 % d'ailleurs en France ou même de l'étranger sur certaines propositions touristiques.

Vous avez été formé à l'EDHEC, une grande école de management à Lille. C'est assez rare pour un directeur de théâtre. C'est ce qui vous donne cette approche aussi fine de la billetterie et des publics ?

C'est vrai que c'est assez rare. Je suis aussi passé par le théâtre du Rond-Point à Paris, aux côtés de Jean-Michel Ribes qui venait du théâtre privé. C'est sans doute ce qui m'a donné le goût d'un théâtre le plus ouvert possible, exigeant mais sans œillères et sans exclusive. « *Ouvert, exigeant et engagé* », c'est vraiment notre triade en matière de programmation.

Vous êtes autant programmateur que directeur. Qui vous a transmis ce goût acharné pour le théâtre alors que vous veniez d'une formation de gestionnaire ?

(Très ému) C'est vraiment André Guittier, à Lille, avant qu'il ne vienne diriger le théâtre du Point du Jour à Lyon. Il m'avait confié en stage un petit festival d'émergences en pensant tendrement que j'allais me planter. Comme je ne m'en étais pas trop mal sorti, ça nous a rapprochés.

Je n'avais jamais exercé ce métier, j'ai vraiment appris sur le tas, en autodidacte, et d'ailleurs, je pense que si je ne l'avais pas rencontré, j'aurais voulu davantage travailler dans la musique. Il m'avait vraiment transmis cet amour du partage ; et de ne pas avoir peur de l'audace. Je me dis encore aujourd'hui qu'il ne faut jamais avoir peur des réactions du public.

Vous êtes né à Saint-Étienne. Gardez-vous encore un regard de Stéphanois sur Lyon ?

Dans les années 1980, Saint-Étienne n'était pas encore la ville de culture qu'elle est devenue aujourd'hui. J'avais l'impression qu'il n'y avait pratiquement que le foot... J'aime bien le foot, mais ça ne me suffisait pas. J'ai fait ma prépa au lycée du Parc, mais je travaillais comme un acharné entre quatre murs et je n'ai pratiquement rien vu de Lyon à cette époque.

C'est vraiment à Paris, comme tout provincial qui « monte » à la capitale, que je me suis ouvert à la culture, après ma rencontre avec André. En revenant à Lyon en 2019, je me suis rendu compte du foisonnement de cette ville. Heureusement, j'ai d'abord codirigé le théâtre avec [Claudia](#) (Stavisky, NDLR), qui a fait beaucoup aussi pour son ouverture. Je ne me serais pas senti légitime de le diriger seul comme programmateur. J'ai vraiment toujours eu le syndrome de l'imposteur.

Pourtant vous avez un des plus grands carnets d'adresses en France, et dirigé le théâtre de l'Odéon ou de la Colline à Paris...

Je garde une grande fidélité aux artistes comme Alain Françon que je continue d'inviter. Aujourd'hui, je me sens pleinement légitime de réunir ma passion avec mon métier, mais c'est venu tard. Et en vieillissant, j'ai le sentiment d'être encore plus sensible aux nouvelles approches et aux jeunes compagnies pour qui c'est difficile d'entrer dans le métier. »

Mon déjeuner avec Pierre-Yves Lenoir



Il a choisi le restaurant Grive des quais de Saône, où il était avec sa compagne la veille du confinement. Une bonne table gastronomique et chaleureuse comme Pierre-Yves Lenoir les affectionne. On a même croisé une partie de son équipe venue déjeuner le même jour au même endroit. C'est une des réussites de celui qui a été formé à la prestigieuse école de management de l'EDHEC à Lille : avoir fait des Célestins une équipe soudée et investie, ce qui n'est pas toujours évident dans les théâtres d'une certaine dimension.

La façon la plus simple de voir ce directeur discret, cela reste d'aller aux Célestins. Il est présent à chacun des spectacles (ce qui là non plus n'est pas toujours le cas chez ses analogues), soucieux en permanence de l'accueil réservé au public comme aux artistes. On lui

doit surtout d'avoir fait des Célestins le meilleur théâtre de la ville et l'équivalent d'un Centre dramatique national en France, alors que le « théâtre de Lyon » ne perçoit que des subventions locales.

On comprend que la Ville le soutienne autant. Pierre-Yves Lenoir a été formé à bonne école, aux côtés de grands noms comme Luc Bondy, Alain Françon ou Olivier Py. Ce carnet d'adresses impressionnant s'est constitué sur les plus grandes scènes parisiennes (le Rond-Point, l'Odéon, la Colline), mais avec le souci de s'ouvrir à toutes les esthétiques et toutes les générations. Il a ainsi accueilli aux Célestins des figures aussi populaires que Thomas Jolly, Valérie Lesort ou Christian Hecq, autant que l'exubérance queer du Munstrum théâtre, ou une jeune metteuse en scène surdouée comme Lucile Lacaze.

On les trouve tous les deux à l'affiche de la nouvelle saison qu'il présente ce samedi dans un grand spectacle gratuit avec concerts, DJ... qu'il a concocté. Ouvert à tous, comme son théâtre.

Open Célestins et lancement de saison samedi 30 mai à partir de 14 h. Gratuit.

Grive, épicier, bistrotier

1 rue du Viel-Renversé, Lyon 5^e

— Notre repas —

Crudo d'espadon.

Lieu noir et risotto aux asperges.

— L'addition —

64,80 €

Pourquoi j'ai jeté ma grand-mère dans le Vieux-Port, un spectacle truculent et touchant

À Lyon, la Comédie Odéon remet à l'affiche l'adaptation du texte culte de Serge Valletti, *Pourquoi j'ai jeté ma grand-mère dans le Vieux-Port*. Entre humour, mémoire familiale et hommage à Marseille, ce spectacle porté par Louy et Paul Valy séduit à nouveau le public après un premier succès.

La Comédie Odéon reprend *Pourquoi j'ai jeté ma grand-mère dans le Vieux-Port*, adaptation théâtrale du texte de Serge Valletti. Un spectacle à la fois drôle et profondément émouvant, à (re) découvrir. Publié en 1995, le texte de Serge Valletti mêle humour et tendresse. L'auteur y raconte le dernier hommage rendu à sa grand-mère, dont il disperse les cendres dans la rade du Vieux-Port de Marseille.

Dans la lignée de Marcel Pagnol ou de Robert Guédiguian, Serge Valletti excelle à faire vivre des histoires marseillaises, à la fois pittoresques et profondément humaines. « *Pourquoi j'ai jeté ma grand-mère dans le Vieux-Port* est paru pour la première fois en 1995. Il m'a conféré le titre honorifique d'auteur marseillais. Avant, j'étais un Marseillais qui écrivait ; après, je suis devenu un écrivain de



L'adaptation est à voir à la Comédie Odéon. Photo fournie

Marseille », confiait-il.

Une fresque intime et universelle

L'œuvre figure parmi les rares textes autobiographiques de l'auteur. Il y retrace l'histoire de sa famille, installée à Marseille depuis plus d'un siècle, dans une ville à la fois populaire et multiculturelle. À travers une galerie de personnages hauts en couleur, l'écriture de Valletti dévoile une humanité faite de pudeur, de silences et de bienveillance. Les souvenirs y affleurent avec une douce nostalgie, donnant au récit une portée universelle.

Mis en scène par Jordan Topenas et interprété par Louy et Paul Valy, le spectacle avait déjà conquis le public lyonnais lors de sa première programmation à la Comédie Odéon l'an passé. Fort de ce succès, il revient cette saison sur les planches. Une nouvelle occasion pour les spectateurs de découvrir — ou redécouvrir — cette œuvre sensible et savoureuse, qui oscille avec justesse entre rires et émotion.

Tarifs à partir de 15 €, du 27 mai au 6 juin à la Comédie Odéon, 6 rue Grolée, Lyon 2^e. Tél. : 04.78.82.86.30. Site : www.comedieodeon.com.

Dans cette maison de couture, les futures mariées optent pour la robe sur mesure

Depuis sa création il y a dix ans, la Maison Isabella Boutin a dessiné et conçu près de 500 robes de mariée dans son atelier lyonnais. La marque qui s'est exportée à Londres, Bristol ou encore New York vient de changer de main. Mais les valeurs qui font sa réputation restent les mêmes : « Personnalisation, créativité et qualité ».

Jeanne a 30 ans. Samedi 23 mai, elle a épousé Marc devant 250 convives réunis dans la propriété familiale, le château d'Arcelet en Bourgogne. Et pour que ce grand jour soit absolument comme elle en rêvait, c'est à Lyon que la jeune femme a fait confectionner sa robe de mariée. « Une robe en organza de soie, à la fois moderne, très romantique et élégante », confie-t-elle au Progrès, fin avril, lors de son tout dernier essayage.

9 à 12 mois nécessaires pour du sur-mesure

Le choix de la maison Isabella Boutin, située rue Auguste-Comte, dans le 2^e arrondissement, n'est pas dû au hasard. La jeune mariée avait repéré le travail de la créatrice, en 2020, lors du mariage d'une amie. « J'ai tout de suite su que je lui confierai la confection de ma robe », assure-t-elle. Ainsi,



La création de la robe de mariée de Jeanne, en organza de soie, a demandé entre 60 et 80 heures de travail à trois couturières. Tout a été réalisé dans l'atelier lyonnais de la Maison Isabella Boutin. Photo Christelle Lalanne

durant quasi-une année — il faut compter entre 9 et 12 mois pour du sur-mesure —, Jeanne et sa mère sont venues de Dijon, en Côte-d'Or, pour procéder aux essayages et recevoir les conseils avisés de la styliste.

« Lorsque nous réalisons des créations sur-mesure, nous devons connaître le contexte, le thème, le lieu du mariage, si

l'on peut en faire des tonnes ou au contraire être plus sobre.

S'adapter à chaque demande

Dans le cas de Jeanne, l'élégance était de rigueur. Elle avait vu un modèle en mousseline de soie, je lui ai proposé de l'organza, plus fluide, plus

léger, qui je pense lui convenait davantage », explique Isabella Boutin, fondatrice de la marque éponyme. Jeanne a acquiescé.

« Au-delà de la commande, il y a une vraie approche amicale qui se crée lors des essayages et c'est important de faire confiance », confie la jeune mariée. Preuve encore ce dernier jour. Nassima Mekhlouk

qui a pris en décembre dernier les rênes de la Maison Isabella Boutin (lire par ailleurs) a pris l'initiative d'ajouter sur le côté du haut de la robe des petits boutons de soie. Un raffinement supplémentaire très apprécié de Jeanne « triste d'être déjà au dernier essayage ».

Tissus français, dentelle de Calais et boutons faits à la main

Pour cette robe unique, trois couturières ont travaillé entre 60 à 80 heures. Son prix exact n'a pas été divulgué, mais « il faut compter entre 3 000 et 5 000€ pour une robe sur-mesure », précise Nassima Mekhlouk.

Si cela peut sembler un investissement conséquent, la créatrice énumère « les matières nobles utilisées dans son atelier ; des tissus français, des coutures et des boutons faits à la main, la dentelle utilisée, celle de Calais seulement... ». Et une bonne dose de savoir-faire qui a déjà séduit de nombreuses femmes.

« En 10 saisons, nous avons réalisé 500 robes de mariée plus d'autres pour les mamans et demoiselles d'honneur », sourit Isabella Boutin qui s'est envolée vers de nouveaux horizons professionnels.

Christelle Lalanne

Découvrir la Maison Isabella Boutin : isabellaboutin.com

Une transmission en douceur

Lorsqu'Isabella Boutin a fondé, en 2016 dans les Pentes de la Croix-Rousse, la maison Isabella Boutin, la tendance pour les robes de mariée était au bohème, flou et fluide. Cela tombait bien, « c'était mon style », sourit-elle. Mais aujourd'hui, le retour du bustier et des lignes plus structurées conviennent mieux à Nassima Mekhlouk, à qui Isabella Boutin a cédé la Maison, désormais installée dans le 2^e arrondissement, en décembre dernier.

En alternance dans la maison qu'elle reprend

Un pur hasard qui tombe plutôt très bien. Pour la nou-

velle styliste qui ne trahira pas l'ADN de la maison : « Personnalisation, créativité et qualité », l'architecture de la robe compte énormément. La mode aussi. « Toute petite déjà, je dessinais des silhouettes, je m'intéressais aux défilés », se souvient Nassima. Mais c'est finalement le secteur de la communication qui la fera vivre jusqu'en 2020. Avec la crise sanitaire liée au Covid, l'envie de se réorienter devient réalité. « J'ai suivi une formation de couture et broderie à Paris, à Clermont-Ferrand, avant d'intégrer l'Irma de Firmigny, qui forme aux métiers d'art, et de réaliser mon alternance chez... Isabel-

la! ».

« Un savoir-faire exigeant »

L'entente est immédiate, la boucle bouclée. C'est à elle qu'elle forme durant deux ans, qu'Isabella Boutin propose de reprendre la marque.

« J'ai d'abord refusé puis me suis réveillée un jour en me disant qu'il était temps d'affronter mes peurs et me confronter à ce savoir-faire exigeant », admet Nassima.

La transmission se fait en douceur. Et c'est désormais Nassima qui ne cache plus ni son savoir-faire ni son côté artistique qui reçoit les futures mariées rue Auguste-Comte.



Passage de témoin réussi entre Isabella Boutin, à l'origine de la maison éponyme et Nassima Mekhlouk. Photo Christelle Lalanne

Lyon. Trois boissons pour 1,99 euro : ce concurrent chinois de Starbucks, Cotti Coffee, ouvre un nouveau café

L'enseigne chinoise de cafés Cotti Coffee, qui débarque seulement en France, annonce l'ouverture d'un deuxième point de vente à Lyon après une première ouverture rue Victor-Hugo.



L'enseigne Cotti Coffee se développe à Lyon et ouvre une deuxième adresse dans la ville. (©CFoto/ via AFP)
Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 28 mai 2026 à 11h38

L'appétit de **Cotti Coffee** pour son développement en France et à [Lyon](#) se poursuit. L'enseigne chinoise de cafés ouvre un deuxième point de vente en quelques semaines et vient sur le terrain de l'Américain [Starbucks](#), déjà très présent dans la ville. Cotti Coffee se démarque notamment par les prix, avec une offre de trois boissons pour seulement 1,99 euro.

Après avoir ouvert son premier café [rue Victor-Hugo](#) dans le 2^e arrondissement, à quelques pas de son concurrent historique, Cotti Coffee vise un nouveau quartier lyonnais pour une ouverture dans les prochaines semaines.

Une ouverture annoncée près des Terreaux

Le deuxième café de l'enseigne née en Chine dans la capitale des Gaules se trouvera en plein centre-ville, toujours en Presqu'île. Cotti Coffee vise le 1^{er} arrondissement où se sont multipliés les coffee shops ces dernières années. Le point de vente va ouvrir au **3 place Tobie-Robatel à deux pas des Terreaux**.

Cotti Coffee est encore peu connu en France où son arrivée est très récente. La marque chinoise a été lancée en Chine en 2022 et compte dans le monde déjà 18 000 points de vente. Elle a une stratégie très agressive d'expansion en multipliant les ouvertures de petites boutiques où les commandes se font beaucoup via une application et des bornes.

Son modèle repose sur des prix très bas, autour d'un euro l'expresso, avec des offres très alléchantes comme trois boissons à seulement 1,99 euro.

Ces restaurants à Lyon divisent la note des clients par deux : voici comment profiter de l'offre

Du 1er au 14 juin 2026, plusieurs restaurants lyonnais participent à l'opération "Tous au Restaurant" avec une offre très alléchante : "un menu acheté, un menu offert."



L'évènement « Tous au restaurant » revient à Lyon du 1er au 14 juin avec une offre exceptionnelle « un menu acheté, un menu offert. » (©AdobeStock/Illustration)

Par [Clara Brouet](#) Publié le 31 mai 2026 à 6h34

« Tous au Restaurant » revient partout en France avec son concept désormais culte : « Votre invité est notre invité ». Partout en France, plus de **1 000** établissements participent à l'évènement, dont **34** à [Lyon](#), avec pour promesse « **un menu acheté, un menu offert** » dans certaines des meilleures adresses de la ville.

Lancé en 2009 par le chef Alain Ducasse et Laurent Plantier, l'évènement revient du **1er au 14 juin** pour sa 11^e édition avec le même objectif : rendre la gastronomie accessible au plus grand nombre.

Bouchons lyonnais, cuisine du monde et restaurants gastronomiques

Cette édition 2026 mise sur une grande diversité de restaurants et de tarifs pour permettre à un large public de découvrir de nouvelles saveurs. Les Lyonnais pourront ainsi explorer aussi bien des bouchons traditionnels que des restaurants gastronomiques ou des cuisines du monde : africaines, italiennes, françaises, indiennes, créoles, colombiennes, asiatiques ou encore brésiliennes.

Parmi les établissements participants figurent notamment L'Atelier des Saveurs, Café Terroir, Le Karachi, Le Bistrot Têtedoie, L'Établi, UFO, Les Trois Dômes, Vatel, Le Sully, L'Arsenic ou encore Alebrije...

[Découvrez la liste complète des établissements concernés sur le site The Fork.](#)

À lire aussi

- [Lyon. « Le plus grand festival de cuisine de France » est de retour, voici le programme et les nouveautés](#)

Les réservations ont ouvert ce mardi 26 mai

Les réservations pour le grand public ont ouvert ce mardi **26 mai 2026 à 10h** et devraient partir très rapidement, comme chaque année.

Pour profiter de l'offre, il faut obligatoirement réserver en ligne sur la plateforme [TheFork](#) ou via le site officiel de [Tous au Restaurant](#).

Rendre la gastronomie plus accessible aux jeunes

Avec cette opération, les organisateurs veulent démocratiser l'accès au restaurant et attirer une clientèle plus jeune, notamment les **18-35 ans**, dans un contexte où les sorties au restaurant ont tendance à diminuer.

L'idée est aussi de permettre au public de tester de nouvelles adresses à des prix plus accessibles, tout en mettant en avant le savoir-faire des restaurateurs partout en France.

Chez Marion à Lyon : la gourmandise régressive version chic



À Lyon, Chez Marion cultive un univers à part, où la gourmandise se prend très au sérieux sans jamais perdre son âme réconfortante.

Ici, crêpes, gaufres, beignets, boissons gourmandes, glaces et milkshakes ne sont pas de simples plaisirs sucrés : ils deviennent une véritable expérience, pensée dans les moindres détails.

L'identité du lieu repose sur un équilibre subtil entre tradition et modernité. D'un côté, des recettes qui rappellent les souvenirs d'enfance ; de l'autre, une approche plus contemporaine, avec des créations soignées, une présentation travaillée et un décor aussi chaleureux qu'instagrammable. Tout est imaginé pour transformer une simple pause sucrée en un moment à part.

Comme aime le rappeler Marion : *"Le beau fait venir, le bon fait revenir"*. Une philosophie qui résume parfaitement l'esprit de la maison, où l'esthétique attire autant que la qualité fidélise.

Chez Marion, l'expérience se veut aussi personnalisable et généreuse. Les gourmandises sont préparées à la demande et chacun peut composer selon ses envies : toppings, nappages, textures, intensité de gourmandise... de la version la plus simple à la plus régressive. Même logique pour les boissons signatures comme le matcha ou le Pink Latte, déclinables avec différents coulis et disponibles en version chaudes ou glacées.

L'enseigne développe également ses propres codes avec des créations pensées pour le quotidien, comme les M'Pops, de petites bouchées gourmandes à emporter inspirées des recettes emblématiques de la maison, ou encore les brochettes de fruits enrobés de chocolat. Une manière de faire évoluer l'offre sans perdre ce qui fait la force du concept : une gourmandise artisanale, généreuse et accessible, servie dans un univers doux, féminin et profondément chaleureux.

Chez Marion, on ne vient pas seulement chercher un dessert. On vient s'offrir une parenthèse sucrée, un moment réconfortant où le plaisir reste au centre de tout.

Lyon 1er. Déjections de souris : un restaurant grec fermé par la préfecture

David Gossart - 29 mai 2026

Un restaurant grec du quartier de l'Hôtel de Ville de Lyon a été fermé par les services de la préfecture.



Présence de déjections de souris dans les locaux de production, défaut caractérisé de maintenance et de nettoyage, non-respect des températures de conservation de denrées... L'hygiène n'était pas au mieux dans le restaurant grec Kefi, rue Neuve (Lyon 1^{er}).

Fermeture jusqu'à la réalisation de travaux

L'agent de Bureau Veritas, lors d'un contrôle effectué le 27 mai, a dressé un rapport qui justifie la fermeture en urgence du restaurant.

[Lire aussi : Valérie Le Bourg \(DDPP\) : « Quand on ferme un restaurant, ce n'est pas une sanction »](#)

Les services de la direction départementale de la population qui dépendent de la préfecture du Rhône viennent de fermer administrativement le restaurant ce vendredi 29 mai, jusqu'à la mise en place de mesures correctives.

Lyon : un restaurant grec de la Presqu'île fermé d'urgence après la découverte de déjections de souris



La préfecture du Rhône a ordonné la fermeture administrative immédiate du restaurant grec Kefi, situé rue Neuve dans le 1er arrondissement de Lyon. Un contrôle sanitaire a mis en évidence plusieurs manquements graves aux règles d'hygiène, dont des déjections de souris dans les locaux de production.

En plein cœur de la Presqu'île, cet établissement a subi les foudres de la DDPP.

La préfecture du Rhône a ordonné la fermeture immédiate du restaurant KEFI, situé 17 rue Neuve dans le 1er arrondissement de Lyon, à la suite d'un contrôle sanitaire mené par un agent du Bureau Veritas Exploitation, agissant pour le compte de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP).

L'établissement de streetfood grecque, exploité par la société SARL KEFI H, a été contrôlé le 27 mai. Et l'arrêté est tombé immédiatement.

Selon l'arrêté préfectoral, le rapport établi après inspection fait état de "*manquements graves aux règles d'hygiène*" dans les locaux du restaurant.

Parmi les anomalies relevées figurent notamment la présence de déjections de souris dans les locaux de production, une absence d'organisation des phases de production, un défaut caractérisé de maintenance et de nettoyage des locaux et équipements, l'absence d'application des principes HACCP ou de plan de maîtrise sanitaire (PMS), un défaut de maîtrise des procédés à risque ainsi que le non-respect des températures de conservation des denrées alimentaires.

Pour la préfecture, ces constats justifient une mesure d'urgence, sans mise en œuvre préalable de la procédure contradictoire habituelle.

Une remise à niveau complète exigée

Avant toute réouverture, le restaurant devra se conformer à une longue liste de mesures correctives imposées par les services de l'État.

L'arrêté exige notamment un renforcement de la lutte contre les nuisibles, le nettoyage et la désinfection complète des locaux, le remplacement d'équipements vétustes, notamment des étagères en bois brut et des joints détériorés, la réparation d'une fuite d'eau, une réorganisation des circuits de production afin d'éviter les contaminations croisées, des analyses microbiologiques de surfaces ainsi qu'une formation à l'hygiène pour l'ensemble du personnel.

La réouverture du restaurant de streetfood grecque ne pourra intervenir qu'après une nouvelle vérification de la DDPP, chargée de constater l'effectivité de l'ensemble des mesures correctives demandées.